

Festival Hip Hop d'Orléans 2015 5^{ème} Edition - Appel à projet

Dans le cadre de la 5^{ème} édition du Festival Hip Hop, la Mairie d'Orléans lance un appel à projet artistique (musiques actuelles, danse, art visuel, art dans l'espace public...) à l'attention de porteurs de projets issus ou œuvrant dans le courant artistique Hip Hop et les cultures urbaines.

Manifestations du Festival

Le Festival Hip Hop d'Orléans se déroulera **du mercredi 24 au dimanche 28 juin 2015 inclus** (dates sous réserve) et se compose des manifestations suivantes.

« **Block Party** » : **samedi 27 juin 2015**, animations artistiques et sportives **Place du Martroi**. (Lieu confirmé ultérieurement)

« **Quartier Général** » : **du mercredi 24 au dimanche 28 juin 2015**, animations promouvant les cultures urbaines et la mouvance Hip Hop (concerts, performances, etc.), au sein du Jardin de l'Evêché (rue Robert de Courtenay, Orléans)

« **Libre** » / « **autres manifestations** » : Pendant cette semaine de festivités, de nombreuses animations peuvent être intégrées au programme du festival (concerts, projections, performances, etc.).

Objectifs de l'appel à projet

Faire participer les artistes (graffeurs, slameurs, musiciens rap, R&B et urbain, danseurs, photographes, freestylers, etc), et/ou les structures productrices (associations, institutions, établissements culturels) de la région Centre en capacité de présenter et porter un projet artistique et/ou sportif du courant Hip Hop et des cultures urbaines devant un public.

Les projets pourront s'inscrire dans l'un des événements présentés ci-dessus.

Contenu du dossier

- descriptif du ou des projets présentés en précisant sur quel événement le projet est proposé (« Block Party », « Quartier Général » ou « libre »).
- support de présentation multimédia éventuel (vidéo, photo, etc.).
- budget détaillé comprenant l'intégralité des coûts et des ressources
- fiche technique du projet
- justificatif du statut du candidat (association, producteur, société)

Calendrier prévisionnel

6 février 2015 : date limite de dépôt des dossiers

9 au 27 février 2015 : sélection des dossiers

Entre le 2 et 13 mars 2015 : informations aux candidats sélectionnés et formalisation des projets retenus

Comité de sélection

Un comité de sélection composé d'élus de la Ville d'Orléans, de représentants de l'administration territoriale et de personnes qualifiées sélectionnera les projets, en fonction de l'intérêt artistique, de la faisabilité technique, du coût prévisionnel du projet et du financement public sollicité.

Modalités de soutien des projets retenus

Selon les projets, leur modalité de production et leur coût, la Mairie d'Orléans, au vu des dossiers présentés et du budget de la manifestation déterminera les modalités financières et/ou techniques de son soutien et les formalisera en accord avec le porteur de projet retenu.

Les projets retenus bénéficieront du plan de communication mis en place pour le Festival Hip Hop.

Modalités de dépôt des dossiers

Les dossiers pourront être déposés :

- sous format papier à :

Service Mission jeunesse

- par mail, à l'attention de Martin Legrand, mlegrand@ville-orleans.fr , et Chloé Loux cloux@ville-orleans.fr

Renseignements/Contacts

Service Mission Jeunesse - Festival Hip Hop d'Orléans - Mairie d'Orléans – Place de l'Etape - 45040 Orléans cedex 1 - 02.38.79.27.24

mlegrand@ville-orleans.fr / cloux@ville-orleans.fr